

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 27 JUIN 2019

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 21 juin 2019, s'est réuni à 20h30 à la Salle des Fêtes de Baccarat, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, M. Christian GEX, Mmes Sabine TIHA, Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mmes Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ, MM. José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Mme Virginie BURTIN, MM. Hervé BERTRAND, Pascal BAUCHE, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Joëlle di SANGRO, Annie GUILLEMOT, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Jacques LAMBLIN, Benoît TALLOT, Mmes Alexandra HUGO, Catherine PAILLARD, Marie VIROUX, Claudine COLAS, MM. Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mme Damienne VILLAUME, MM. Jean-Marie LARDIN, Philippe ALAVOINE, Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Gérald FRANÇOIS (*pouvoir à M. Pascal MARCHAL*), Etienne CREMEL (*pouvoir à M. Laurent GELLENONCOURT*), Mme Edith BAGARD (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), Gérald BARDOT (*pouvoir à M. Christian FLAVENOT*), Mmes Anne-Marie di MARINO, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), MM. Jean-Luc LEFEUVRE (*pouvoir à Mme Catherine PAILLARD*), Bernard RECOUVREUR (*pouvoir à M. Frédéric BREGEARD*), Thibault VALOIS, Mme Michèle WALTER, MM. Pascal BURGAIN (*pouvoir à M. François GENAY*), Joël GERARD (*remplacé par Mme Mélanie CHERRIER*), Jean-Luc DEMANGE (*pouvoir à M. Alain VINCENT*), Francis VILLAUME (*remplacé par Mme Véronique PERRIN*), Mme Marie-Françoise MEYER (*remplacée par M. Claude CHATON*).

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Gérard FRANÇOIS, Ghislain GALLAND, Jean-Christophe AUBERT, Michel BOESCH, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Anne LASSUS, Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Daphnée VELTIN-DESSAUVAGES, MM. Vincent VAUTHIER, Bernard ZABEL, René KRYZS.

RAPPORTEUR : M. Jonathan HAUVILLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 4 JUILLET 2019 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2019-130 : Piscine – Rapport annuel 2018 - Délégation de Service Public relative à l'exploitation du centre aquatique Aqualun'

Il est rappelé au Conseil communautaire la délibération n° 2011-192 du 19 décembre 2011 par laquelle l'ex Communauté de Communes du Lunévillois avait approuvé le choix de la société AQUAVAL, devenue ESPACEO, pour la conception, la réalisation, l'entretien et l'exploitation de la piscine AQUALUN' à Lunéville, sous la forme d'une concession, pour une durée de 25 ans à compter de la fin des travaux, soit au 10 février 2014.

Il est également rappelé à l'Assemblée que, dans le cadre de l'exécution des contrats de délégation de service public, conformément aux articles L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 les concessionnaires doivent produire, chaque année, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

L'article L.1411-3 du CGCT prévoit également que l'examen du rapport du délégataire est mis à l'ordre du jour de l'Assemblée délibérante de la collectivité qui en prend acte.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20190627-2019-130-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2019

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte du rapport 2018 du délégataire ESPACEO ainsi présenté.

Le Conseil de Communauté, après avis du Bureau,

- Prend acte du rapport annuel de ESPACEO de l'année 2018,
- Demande à chaque Maire de bien vouloir présenter le rapport à son Conseil municipal et de communiquer la délibération correspondante à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Fait et délibéré à Baccarat, le 27 juin 2019

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.